

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL253

présenté par
M. Popelin, rapporteur

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer à la seconde occurrence du mot :

« le »

le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.